

♦ Baby sitting

Bonjour,
Je m'appelle Luce, j'ai 15 ans et vous propose des services de babysitting sur la Combe de Lancey, je suis disponible le mercredi après-midi et le week-end.
Je suis motivée, sérieuse, dynamique et responsable.
Pour me contacter sms ou Whatsapp : 07.67.17.89.27

♦ Fête des voisins

L'expérience a été reconduite cette année en réunissant près d'une trentaine

d'adultes et une dizaine d'enfants du Mas Jullien samedi 11 septembre autour d'un apéro partagé. Cette initiative se produit également dans d'autres hameaux (Mas Vannier, La Rue, Le Villard...)
Merci aux organisateurs qui contribuent par ces actions à favoriser le lien social.

La vie du village : rétrospective...

Repas made in La Combe !

Le traditionnel repas de fin d'année de la cantine, s'est déroulé le 6 juillet sur la place du village avec le soleil et autour d'un repas « fait maison » !

Au menu, méli-mélo de tomates cerises, panzerotti, gâteau roulé et glace maison !
Nous souhaitions finir cette année scolaire un peu particulière sur une note agréable.
Merci au personnel communal pour sa contribution et plus particulièrement à Françoise GAUTIER pour ses délicieuses glaces !



Cinétoiles



Mercredi 7 juillet, l'école étant tout juste terminée, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés pour le traditionnel Cinétoiles de La Combe de Lancey. Du fait d'une météo capricieuse, ce n'est pas sous les étoiles mais dans la salle des fêtes que la projection a eu lieu ! Une cinquantaine de participants ont suivi avec émotion les exploits du chien Buck de "L'Appel de la Forêt".

La grande Lance

Jeudi 22 juillet, sous un beau soleil, une quarantaine de membres du Club de La Grande Lance s'est retrouvée à Pipay, sur la terrasse du Farinaud, pour le plaisir de se revoir enfin, de discuter de tout et de rien, d'avoir le sentiment que la vraie vie reprend autour d'un bon repas.

Le tout en musique et en dansant, grâce à un de nos adhérents qui est venu avec son accordéon.



Forum des Associations et cross des enfants dimanche 12 septembre

Une matinée conviviale sous le soleil, avec 12 associations qui ont présenté leurs activités pour l'année et une quarantaine d'enfants qui ont couru lors des cross organisés par La Combe Sports et l'APE.

La parole est encore à nous !

Cette rubrique est habituellement consacrée à mettre à l'honneur des personnalités combinoises et activités de notre commune. Une fois n'est pas coutume, la Commission Communication du Conseil Municipal prend la parole pour vous annoncer l'arrivée prochaine d'un nouvel outil au service de l'information : l'application PanneauPocket.

Après un nouveau logo et une charte graphique pour incarner l'identité de notre village, un nouveau site internet est né www.mairiedelacombedelancey.com lors du précédent mandat. Le Petit Furgarat s'est allégé afin de vous fournir l'essentiel de l'information de la commune, de façon plus régulière.
Nous souhaitons aujourd'hui franchir une étape supplémentaire afin de toujours mieux vous informer en temps réel. Telle est la vocation du nouvel outil PanneauPocket.



Panneau pocket est une application mobile d'informations et d'alertes de l'actualité de notre commune (incidents sur la voirie, coupures d'eau, événements culturels...).
Pour y accéder, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette. Une fois l'application lancée, recherchez la commune de "La Combe de Lancey" et ajoutez-la à vos favoris. Vous recevrez alors les notifications des Panneaux d'Alertes et d'Informations que nous y déposerons.
C'est simple, gratuit, anonyme...vous n'avez pas de compte à créer !



Vous souhaitez donner la parole à un Combinois, faire connaître une activité ou une personnalité ? CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE !

Bulletin Municipal de La Combe de Lancey

56 Place du Boÿs
38190 La Combe de Lancey

Tél: 04 76 71 40 96
Astreinte : 06 30 91 16 42
(en cas d'extrême urgence)

mairie@lacombedelancey.fr
www.mairiedelacombedelancey.fr

(Imprimé par nos soins)

PETIT FURGARAT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA COMBE DE LANCEY

N° 18 - SEPTEMBRE 2021



A VOS AGENDAS !



- ♦ **02 octobre 19h30 :**
Soirée sur la biodiversité nocturne et impact lumineux + balade - La Combe Sports (art. p3)
- ♦ **10 octobre dès 11h :**
Fête des pommes - Place du Boÿs - Comité des Fêtes
- ♦ **16 octobre dès 11h :**
Ça joue ! - APE (art. p3)
- ♦ **22 octobre 18h :**
Soirée observation astronomique. Croix de Revol - Comité des Fêtes (art. p3)
- ♦ **11 novembre 11h :**
Place du Boÿs - Cérémonie de commémoration
- ♦ **13 novembre 13h :**
Concours de Belote - Salle des fêtes - La Grande Lance
- ♦ **04 décembre 18h :**
Belledonne et veillée - Salle des fêtes - Comité des Fêtes
- ♦ **05 décembre 14h :**
Thé dansant - Salle des fêtes - La Grande Lance
- ♦ **11 décembre 16h30 :**
Marché de Noël - APE
- ♦ **19 décembre 17h30 :**
Tournée du Père Noël - Comité des Fêtes

⇒ **Jours de chasse sur la commune :**
Mardi, jeudi, samedi et dimanche.

Edito : le mot du Maire

Cette rentrée est marquée par le départ de notre Centre d'Intervention et de Secours, rattaché à compter du 1^{er} octobre à la caserne de St-Mury-Monteymond. La volonté de la commune a toujours été de soutenir la présence des pompiers, malheureusement le projet de leur installation dans l'ancien local technique n'a pu aboutir pour des raisons de sécurité dues à la fragilité de ce bâtiment transféré au SDIS. Il est aujourd'hui en cours de rétrocession.

Les locaux occupés jusqu'à ce jour par les pompiers étaient devenus obsolètes par rapport aux besoins d'interventions. La fusion des deux casernes était une évidence tant au niveau logistique, géographique qu'humain. Il faut rappeler qu'au fil des années une diminution des vocations s'est faite sentir (la commune a compté jusqu'à 45 pompiers, aujourd'hui il n'en reste plus que 8). Nous nous réjouissons de ce rapprochement, d'autant que nos pompiers avaient l'habitude de travailler ensemble. Je tiens à remercier le Lieutenant Jean-Jacques GOSTEAU et son équipe pour leur investissement au service des autres.

La Communauté de Communes le Grésivaudan* a lancé une démarche de mise en œuvre d'un pacte financier et fiscal afin d'identifier les marges de manœuvre sur le mandat en cours. Concernant notre commune, la période étudiée 2014-2020 met en avant une maîtrise des dépenses de fonctionnement et une capacité d'autofinancement satisfaisante. Ce constat nous permet d'envisager nos prochains investissements avec sérénité.

Une nouveauté à partir de 2022 pour améliorer la gestion des déchets verts, la CCG va prendre en charge des broyeurs thermiques semi-professionnels pour les mettre à disposition dans les communes volontaires dont la Combe de Lancey. La commune disposera d'un broyeur pendant des périodes définies afin de proposer le service de location aux habitants et pourra l'utiliser pour l'entretien communal.

Après une année fortement perturbée par la pandémie, la vie associative reprend enfin. Afin de faciliter l'organisation des différentes manifestations, nous avons fait l'acquisition de 4 barnums beaucoup plus fonctionnels et sécurisants que le précédent chapiteau.

En espérant vous croiser lors des prochaines festivités de notre village, je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée 2021.

Bien à vous,

**Le Maire de la Combe de Lancey,
Régine Villarino**



* Communauté de Communes le Grésivaudan : CCG

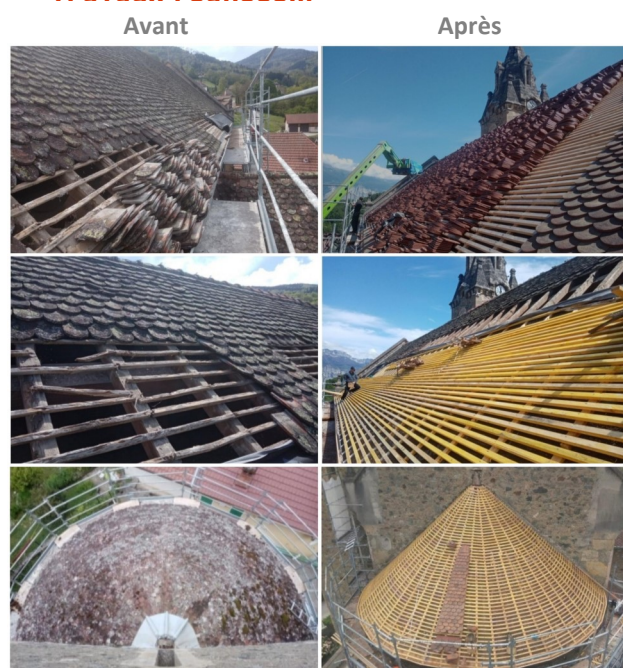


FIBRE :

La société Ert-technologies, qui est notre interlocutrice pour l'installation de la fibre, nous a indiqué que son déploiement est en cours de finalisation sur la commune. Si vous n'apparaissez pas comme éligible sur le site d'Isère Fibre www.iserefibre.fr, merci d'envoyer un mail en mairie, en précisant votre adresse, nous transmettrons l'information à cette société.

Le Conseil Municipal en action(S)

Travaux réalisés...



- ◆ Réaménagement du local des associations derrière la buvette,
- ◆ Peinture des rideaux extérieurs de la buvette et du théâtre,
- ◆ Très prochainement, entretien de la voirie (Chemin du Bassin, Route du Villard et Route de Montacol)



De l'eau, de l'eau

Rappelons que notre commune a transféré ce service à la CCG en 2018, comme toutes les communes du Grésivaudan, pour respecter la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 et permettre le respect du principe "l'eau paie l'eau" : le budget du service des eaux et de l'assainissement doit s'équilibrer. Pour notre commune, les actions menées actuellement par le service des eaux de la CCG sont les suivantes :

- Interventions en cas de coupure et de fuite : un service d'astreinte permet des interventions rapides en collaboration étroite avec les employés communaux.
- Qualité de l'eau pour être en conformité avec la réglementation ARS : le traitement UV sur les différents réservoirs de la commune sera effectué fin 2021, début 2022 et remplacera le traitement chimique.
- Investissement sur le réseau : réparation et changement des canalisations.
- Station d'épuration : à moyen terme, une nouvelle station sera nécessaire du fait de l'augmentation de la population.

Quelques infos pratiques :

- Une fuite : contacter la mairie (04.76.71.40.96 / 06.30.91.16.42) et le service des eaux du Grésivaudan
- Un problème de facturation : service des eaux
- Ouverture ou fermeture de compteur : informer la mairie par mail mairie@lacombedelancey.fr et faire la demande auprès du service des eaux.

Pour joindre et informer le service des eaux : <https://eaux.le-gresivaudan.fr/wp/home.action>
mail : servicedeseaux@le-gresivaudan.fr / Tél : 04 76 99 70 00.

Les principales délibérations du Conseil Municipal de juin à septembre

Conseil Municipal du 1^{er} juin :

- Acquisition de la forêt de Beauregard
- Cession de la parcelle cadastrée AB 213 pour 11m² au Mas de la Chapelle
- Acquisition de la parcelle cadastrée AA 215 pour partie au lieu-dit Le Château
- Acquisition des parcelles cadastrées AB 170 pour 169m² et AB 172 pour 29m² au lieu-dit La Chapelle
- Acquisition de la parcelle cadastrée AB 176 pour 261m² au lieu-dit La Chapelle
- Motion de soutien aux enseignants du collège Belledonne suite à la réduction de la Dotation

Globale Horaire (DGH)

- Echange de parcelles au lieu-dit La Chapelle

Conseil Municipal du 6 juillet :

- Limitation de l'exonération de deux ans de taxe foncière en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- Motion de soutien à l'Office National des Forêts
- Convention Plan de Relance Ecole Numérique
- RIFSEEP (régime indemnitaire des agents)

Conseil Municipal du 14 septembre :

- Modification budgétaire

Vie sociale et associative

Après une année de pause, notre traditionnelle Fête des Pommes sera de retour le dimanche 10 octobre, exceptionnellement place du Boÿs. En effet, les travaux en cours au Château, le protocole sanitaire et la pénurie de pommes nous imposent d'adapter l'organisation de cette édition. Côté restauration, des « plateaux Terroir » seront servis en extérieur (sous chapiteau) sur réservation. Le jus de pommes fraîchement pressé, les pognes et pains cuits au feu de bois seront au rendez-vous, tout comme les producteurs et artisans locaux.

Pass sanitaire obligatoire pour la sérénité de tous. Renseignements : comitefeteslacombe@gmail.com

Ça joue !

Le Festival « ça joue au Grésivaudan » aura lieu le 16 octobre à la Combe.



3 spectacles gratuits sont proposés :

- ◆ 11h : Conte « On m'a dit » par la Compagnie « En Cie de Cécile, » au musée La Comba Autrafè.
- ◆ 16h30 : Danse « Nomades » par la Compagnie La Nomaderie.
- ◆ 17h45 : « Les FourmiEs », accueil clownesque du public.
- ◆ 18h30 : Concert de Caicedo, musique du monde, par la Cie Air d'ailleurs.

Buvette sur place.

Masque et pass sanitaire obligatoires

Réservation au 06 35 30 93 05

Renseignements : www.le-gresivaudan.fr

Le mois de la nuit

Le "Mois de la Nuit" aura lieu pendant tout le mois d'octobre. Au programme, plus de 50 manifestations, dont 2 sur notre commune :

- samedi 2 octobre de 19h30 à 22h,

Place du Boÿs : temps d'informations sur la biodiversité nocturne et l'impact lumineux avec balade à la frontale.

- vendredi 22 octobre de 19h à 22h :

Observation des étoiles à La Croix de Révollat animée par M. Pouget, président du Groupe d'Astronomie du Dauphiné et les astronomes amateurs de la commune, avec boissons chaudes et châtaignes grillées offertes par le Comité des Fêtes. Pour ceux qui le souhaitent : marche d'approche depuis la place du Boÿs à 18h et retour sous le ciel étoilé (prévoir lampes).

Le "Jour de la Nuit", évènement national, aura lieu le samedi 9 octobre, avec l'extinction totale de l'éclairage public.



Bibliothèque

Les principales nouveautés de l'année 2021 sont la gratuité de l'adhésion et la mise en place d'un chemin accessible à tous. Il y aura également une exposition d'œuvres d'artistes de l'association ARTIS à partir de cet automne.

Jeunes et moins jeunes, chacun trouvera les documents qui lui conviennent : romans, BD, livres en gros caractères, films, documentaires, livres numériques, livres audios, etc., en libre accès ou par le biais des boîtes surprises qui sont toujours en fonctionnement.

Venez y faire un tour, les bénévoles de la bibliothèque seront là pour vous conseiller et vous aider dans vos réservations en ligne :

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr



ZOOM

ET AUSSI...

RESPECTONS-NOUS !

Horaires à respecter pour tous travaux bruyants de jardinage et de bricolage :

* jours ouvrables 8h30-12h et 14h-19h30

* samedis 9h-12h et 15h-19h

* dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Pour les évènements festifs l'horaire est 22h maximum.

Tout dépassement prévu doit être signalé en mairie et au voisinage.

Pour le plateau sportif :

Du lundi au vendredi 9h - 20 h
Week-end 9h-12h et 13h30-20h



Un programme national de responsabilisation des enfants sur l'usage d'Internet

La gendarmerie à l'école : Sensibilisation aux risques d'internet

Loïc Collier, lieutenant de la gendarmerie de Domène, est venu mardi 4 mai présenter aux enfants de la classe de Mr Gamelon, les risques liés à l'utilisation d'Internet.

Suite à une petite formation, les enfants devaient passer un examen pour obtenir le Permis Internet.

Ce permis est un programme pédagogique de responsabilisation des enfants et des parents pour un usage plus vigilant, sûr et responsable.

Ce fut un moment très apprécié par les enfants, ils ont trouvé l'intervention très intéressante et ont été également très fiers lors de la remise de leur permis.

En résumé, voici ce qu'il faut retenir :

Sur Internet, comme dans la rue ...

- @ Je n'échange jamais avec des inconnus
 - @ Je ne communique jamais mes renseignements personnels
 - @ Je n'intimide personne et ne cède pas non plus au chantage
 - @ Je préviens mes parents si quelqu'un me menace ou si je vois quelque chose qui me choque
 - @ Je demande l'autorisation pour remplir un formulaire ou m'inscrire à un jeu
 - @ Je respecte le temps défini avec mes parents quand je suis sur l'ordinateur ...
- Dans tous les cas, quoi que je fasse, j'en parle à mes parents !**

